

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Obligatoire pour tous les participants



VELO VINO TOUR Etapas gourmandes dans le vignoble Dimanche 20 mai 2018 COLMAR (FR)

Je soussigné(e)
décharge par la présente lettre l'organisateur le Domaine Viticole de la Ville de Colmar et les sponsors ainsi que toute personne associée à l'événement « Vélo Vino Tour », de toutes responsabilités (avant, pendant et après la manifestation) lors de ma participation à cette épreuve.

J'atteste avoir pris connaissance de l'intégralité du règlement de la manifestation « Vélo Vino Tour » et l'accepte sans réserve. Je m'engage également à respecter les règles de sécurité établies par l'organisateur.

Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès du Domaine Viticole de la Ville de Colmar. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de ma participation à « Vélo Vino Tour ».

Je déclare n'avoir aucune inaptitude, incapacité ou contre-indication physique à la pratique sportive du vélo.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance responsabilité civile. Je me porte également garant(e) financier en cas de dégradation volontaire que je pourrais occasionner durant cette manifestation.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité, la non présentation de celle-ci, ou la non transmission des documents nécessaires à l'inscription, réserve le droit à l'organisation d'exclure ma participation à la manifestation « Vélo Vino Tour ».

Fait à : Le :

Signature du participant ou
de son représentant légal :